

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-DIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Novembre 2010

L'éditorial

Après avoir considéré ce geste élémentaire de courtoisie, de respect, voire de simple humanité qui consiste à saluer toute personne rencontrée, quelle qu'elle soit, sans qu'il soit nécessaire de se livrer à de grandes cérémonies – le plus simple est toujours le mieux et le plus vrai – nous pouvons aborder cette autre forme de respect qui touche d'encore plus près à l'esprit chrétien : demander pardon, ou s'excuser. Nous verrons ensuite cet autre acte qui lui est intimement lié : accorder un pardon.

Demander pardon, sans cérémonie, lorsqu'on a gêné, heurté, blessé ou simplement embarrassé quelqu'un, grand ou petit – demander pardon pour s'écarter et laisser passer quelqu'un dans le passage d'une porte, dans un escalier ou quelque lieu un peu étroit – demander pardon sans même le dire en cédant la place, en s'effaçant, en se taisant pour laisser parler un autre, etc. Il y a tellement de façons de vivre concrètement cette humilité dont tout le monde parle et qui ne se vit vraiment que dans ces mille petits effacements quotidiens pour donner la préférence à l'autre, ce en quoi consiste le plus souvent la charité ! Demander pardon, c'est tout simplement admettre que l'on a manqué de délicatesse, d'attention ou de respect, que l'on a commis une faute peut-être, et le reconnaître en toute simplicité. Est-ce vraiment si difficile ?

Combien d'entre nous, pourtant, pourraient témoigner de ces circonstances où il nous faut nous écarter pour n'être pas heurté par un enfant, un jeune qui va, vient, court, monte ou descend sans se soucier de ceux ou celles qu'il trouve sur son chemin !

Quand j'étais enfant, j'ai appris à laisser passer les grandes personnes au passage d'une porte, à leur céder le haut du trottoir ou la rampe dans un escalier, à la montée comme à la descente, à me lever à l'entrée du professeur, à attendre pour m'as-

soir qu'il soit assis, à attendre pour parler d'y être invité, etc. etc. Et j'ai appris conjointement à demander pardon lorsque, par inadvertance, je manquais à ces règles si naturelles de courtoisie et de respect.

Je me souviens encore de la façon dont mon colonel de père traitait un pochard, ancien légionnaire, qui le saluait à six pas du plus loin qu'il l'apercevait avec un vibrant : "mes respects, mon colonel" ! Mon père, après l'avoir mis au repos, répondait à son salut avec un bon sourire un peu amusé mais non moqueur. Il n'aurait pas voulu décevoir et froisser ce pauvre ivrogne si fier de son passé militaire. Et s'il lui arrivait de le faire, il savait s'en excuser avec simplicité, pour le consoler.

Le P. de Chivré rapportait une histoire un peu semblable, qui illustrera aussi mon propos d'aujourd'hui : « *Il y a dans le manque de respect une hypertrophie animale de la sensibilité s'imaginant exprimer une intelligence, alors inexistante, de la situation. J'ai parfois raconté ce fait vécu, d'un adolescent, bénéficiant d'un grand nom, à cause de cela, hélas, insolent et prétentieux. Revenant de course, en auto, dans la propriété de famille, assis à côté de son chauffeur, il descend de voiture, lançant très haut une insolence au brave serviteur, pour un arrêt trop brutal. Malheureusement pour lui, son père l'attendait et entendit. Ce grand chrétien avait le sens du respect et du sacré. Il appelle l'enfant et le conducteur, puis, sans autre forme de procès, il met son fils à genoux devant le serviteur, en lui disant : "la première forme de la valeur c'est de respecter ceux qui vous servent, demandez-lui pardon."*

Les rois (quand ils sont vrais) saluaient les premiers les femmes de service... voyez l'histoire de Louis XIV... ». P. de Chivré.

Et il est rapporté que la reine Marie-

Antoinette, au moment de monter à l'échafaud, heurta légèrement un des gardes qui l'entouraient. Se tournant alors vers lui, elle le pria de bien vouloir l'excuser ! Elle était reine, lui un serviteur de la révolution qui avait tué son époux et allait la mettre à mort !

Rien n'est plus chrétien peut-être que cette délicatesse qu'il faut enseigner à nos enfants, afin qu'ils ne deviennent pas des brutes égoïstes dont nous avons déjà trop de prototypes dans notre pauvre société.

Sommes-nous loin de mon propos initial : demander pardon ? Je ne le crois pas, car c'est déjà solliciter la patience et le pardon d'autrui – dans la conscience de nos défauts et du risque où nous sommes à chaque instant d'être importuns, gênants, pénibles – que de veiller à ne pas le froisser ou l'importuner, que de s'effacer devant lui, de mettre un peu de retenue et de réserve dans nos rapports afin qu'ils soient doux et paisibles.

Jésus-Christ était « doux et humble de cœur » et nous chantons la douceur de la Vierge, « *inter omnes mitis* ». L'innocence est toujours source de douceur, alors que le péché engendre la dureté et la brutalité. Être un homme ne signifie pas être une brute violente et égoïste ! Être homme signifie plutôt être maître de soi et de ses passions pour se rendre agréable aux autres, quitte à se taire et à s'effacer devant eux si la charité le commande. La douceur est l'apanage des forts, et c'est avoir l'esprit de Dieu que de chercher à être doux et humble afin de devenir serviteur de la force véritable, celle de la charité. C'est être fort que de savoir demander secrètement pardon aux autres de ne pas être meilleur, de ne pas savoir les aimer comme ils en ont besoin, en cherchant déjà à les respecter et à ne pas leur être trop désagréables. Et c'est, en outre, se disposer à leur accorder un pardon spontané dès qu'eux-mêmes nous auront blessé ou offensé. Nous verrons cela la prochaine fois.

Le Seignadou

Chemin de croix pour les âmes du Purgatoire

les dimanches 7, 14, 21 et 28 novembre 2010 (**annulé en cas de pluie...**)
venez en famille !

Rendez-vous à 14h30 au pied du chemin de croix de Laurabuc (situé avant l'entrée du village)
Renseignements auprès de MM. Tignères (04.68.24.69.97) ou Burguburu (04.68.23.18.48)

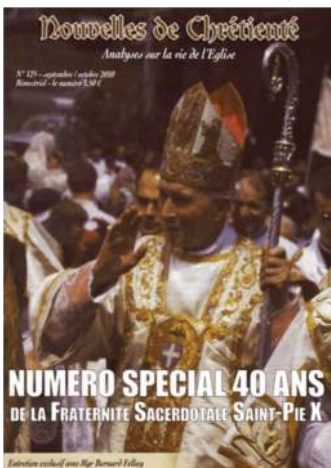
Nuit d'adoration aux Carmes de 19h00 au lendemain 7h00

à l'occasion de l'entrée dans l'Avent : **samedi 27 novembre 2010**

**RÉCOLLECTION PAROISSIALE prêchée par M. l'abbé P. VASSAL, prier à Lyon
& DÉJEUNER PAROISSIAL**

le dimanche 05 décembre 2010

Sur la table de presse des Carmes



Nouvelles de chrétienté

Numéro spécial 40 ans

Avec un entretien exclusif de M^{gr} Fellay et un album photos des 40 ans de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

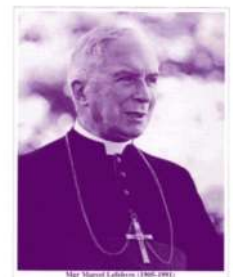
24 pages couleur, **3,50 €**

Agenda familial traditionnel

Calendrier mural de l'année 2011, année liturgique traditionnelle (de novembre 2010 à décembre 2011, pour commencer avec le 1^{er} dimanche de l'Avent)

Feuillets détachables, **5 €**

AGENDA FAMILIAL TRADITIONNEL



A.D. 2011

à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la mort
du Fondateur de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
DE NOVEMBRE 2010 À DÉCEMBRE 2011

Le mariage chrétien : chemin de perfection (2)

Il sera fort utile aux époux chrétiens de méditer souvent sur leur état et de se rappeler soigneusement le sacrement qu'ils ont reçu. Qu'ils se souviennent sans cesse qu'en vue des devoirs et de la dignité de leur état ils ont été sanctifiés et fortifiés par un sacrement spécial, dont la vertu efficace, tout en n'imprimant pas de caractère, dure cependant perpétuellement. Qu'ils méditent, dans cette vue, ces paroles si consolantes à coup sûr du saint cardinal Bellarmin, qui formule ainsi pieusement le sentiment que partagent avec lui d'autres théologiens éminents : « Le sacrement de mariage peut se concevoir sous deux aspects : le premier, lorsqu'il s'accomplit ; le second, tandis qu'il dure après avoir été effectué. C'est en effet un sacrement semblable à l'Eucharistie qui est un sacrement, non seulement au moment où il s'accomplit, mais aussi durant le temps où il demeure ; car, aussi longtemps que les époux vivent, leur société est toujours le sacrement du Christ et de l'Église. »

Mais pour que la grâce de ce sacrement produise son plein effet, elle requiert la coopération des époux, dont Nous avons déjà parlé, et ce qui consiste à faire tout ce qui est en eux pour remplir leur devoir avec zèle. De même, en effet, que dans l'ordre de la nature, les énergies que Dieu a répandues ne se manifestent dans leur pleine vigueur que si les hommes les mettent en œuvre par leur propre travail et leur propre industrie, sous peine de n'en retirer aucun avantage, ainsi les forces de la grâce qui, du sacrement, ont jailli dans l'âme et qui y demeurent, doivent-elles être fécondées par la bonne volonté et le travail des hommes. Que les époux se gardent donc de négliger la grâce du sacrement qui est en eux ; mais qu'ils s'appliquent avec soin à l'observation de leurs devoirs, si laborieuse qu'elle soit, et qu'ils expérimentent ainsi la force, croissant chaque jour davantage, de cette grâce.

Et s'il arrive qu'ils sentent peser plus lourdement sur eux les labeurs de leur condition et de leur vie, qu'ils ne perdent pas courage, mais qu'ils s'appliquent à eux-mêmes ce que l'apôtre saint Paul écrivait à son très cher disciple Timothée, tout près d'être découragé par les fatigues et les avaries : « Je te recommande de ressusciter la grâce de Dieu, qui est en toi par l'imposition de mes mains. Car Dieu ne nous a pas donné un esprit de crainte, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse. »

Pie XI — encyclique *Casti Connubii*

Ce sacrement est grand — témoignage d'un foyer chrétien

Deuxième méditation : source de grâces

A. Christian — 1938

D'où vient que le mariage, cet état de vie institué par Notre-Seigneur, est si souvent, même pour les âmes les plus généreuses, un lourd fardeau, presque une entrave au développement spirituel ? D'où vient aussi que des époux, individuellement bien chrétiens, et qui s'aiment, parviennent si rarement à réaliser une vraie communauté religieuse ? Entre toutes les causes, j'en vois une, capitale : on ne prend pas suffisamment conscience du caractère sacramentel du mariage, et surtout on n'en vit pas assez. Il en est trop souvent des gens mariés comme de deux hommes qui, ayant reçu en commun un trésor, ne purent y accéder parce qu'ils ne voulurent pas recomposer ensemble le « mot » dont chacun détenait une partie... Certains même ignorent la valeur du trésor qu'ils possèdent, et ses richesses inépuisables : ils l'ont reçu au jour de leur mariage, et ils l'ont enfoui au fond d'un meuble avec la couronne de mariée et les atours qu'on ne remettra plus.

Il est temps de s'apercevoir que le mariage est un grand sacrement et de le vivre dans cet esprit. On verra ainsi qu'il institue un état de vie capable de conduire à une très haute sainteté.



Tout d'abord, il importe de bien réaliser que le mariage est un sacrement. Par conséquent, de ne pas le considérer comme un simple contrat. Il est bien plus que cela : il est infusion de grâces particulières qu'appelle l'engagement solennel des deux époux dans le Christ. Le sacrement de mariage élève l'union de l'homme et de la femme sur le plan mystique. Saint Paul, en comparant cette union à celle du Christ et de l'Église, ne fait pas une simple métaphore pieuse destinée à exciter l'amour réciproque des gens mariés. En réalité, il indique par là qu'elle prend en Dieu son principe, son dynamisme, sa fin. Elle appelle une effusion particulière de la grâce. Ce sacrement n'est donc pas le simple scellé d'un contrat : il est richesse vivante, dot royale, à la mesure de la tâche à entreprendre. C'est pourquoi il faut le recevoir comme un don de Dieu, un talent précieux qu'il nous est demandé de faire fructifier. Peu d'âmes savent s'y offrir au jour solennel, avec l'ouverture intérieure qu'il demanderait. Bien peu de gens mariés vivent le mariage comme une vocation sainte et sanctifiante. Certains n'osent pas : par esprit de tradition, préjugé, respect humain ou égoïsme. Ils ne sauront jamais « la joie parfaite » que Jésus promet à ceux qui suivent fidèlement leur voie. D'autres n'en ont pas même l'idée. Seuls, les

« *Ce sacrement est grand* » — « *Ce sacrement est grand* » — « *Ce sacrement est grand* » — « *Ce sacrement est grand* »

plus généreux sauront découvrir peu à peu, sous les fluctuations de l'amour humain, l'aspect fondamental, surnaturel de leur union, et y puiser de plus en plus l'aliment de leur vie intérieure. Ils s'apercevront vite que les aspects humains eux-mêmes de l'union conjugale les portent à découvrir ce trésor surnaturel qui leur était resté caché : l'union des cœurs et des corps, le progrès de l'amour mutuel les aideront à pénétrer dans cet « état » d'union spirituelle où l'on est pleinement sous l'action du sacrement, jusqu'à en expérimenter en quelque sorte la consistance, la poussée et la richesse. Heureux ceux qui, dans les bras l'un de l'autre, sauront atteindre ces profondeurs d'amour qui dilatent l'âme, l'élèvent au-dessus d'elle-même, recueillent toutes ses puissances et lui font toucher comme une mystérieuse présence du Seigneur !... Ceux-là sauront se nourrir de la grâce du sacrement et apprécier le trésor qu'ils ont reçu.



Ils comprendront d'abord que le sacrement de mariage leur offre une richesse permanente. En effet, son efficacité n'est pas passagère, comme il en est de l'Eucharistie par exemple, qui ne nous maintient dans la communion au corps et au sang de Notre-Seigneur qu'autant que durent les Espèces du pain et du vin. Elle n'a pas cependant l'étendue du sacrement de l'Ordre, qui dispose dans un état de sacerdoce éternel. Sa permanence est liée à l'existence humaine de deux personnes. Elle se situe sur toute la durée de leur vie commune ici-bas. Les époux ont beau se séparer, l'union sacramentelle subsiste aussi longtemps que l'un d'entre eux n'a pas disparu. Cette vue fondamentale est d'une portée pratique considérable. En premier lieu, le mariage chrétien apporte l'assurance d'une bénédiction permanente de Dieu, d'une effusion permanente de grâces particulières, destinées à maintenir, purifier, perfectionner l'union conjugale, pour en faire un reflet fidèle de l'union du Christ et de son Église, une parfaite communauté d'amour entre deux personnes qui, par cela même, glorifie Dieu, sanctifie chaque époux et les aide à former une communauté spirituelle dans laquelle pourront éclore des âmes nouvelles.

Les époux doivent donc, tout au long de leur journée et de leur vie conjugale et familiale, compter sur les grâces du sacrement. Ce sont elles qui leur départiront dans une véritable opportunité surnaturelle les dons les plus variés et les plus nécessaires pour l'approfondissement de l'union conjugale ; grâces de compréhension mutuelle, grâces d'amour, d'obéissance, grâces de chasteté, de continence quand il le faudra ; toutes les grâces aussi que requiert le gouvernement pratique d'une petite communauté et l'exercice d'un apostolat particulièrement délicat et important : dons de force, de conseil, de prudence... Grâces qui seront données à la mère de famille pour la formation spirituelle de ses enfants. Et, enfin, grâces matérielles de toutes

sortes... Oui, il faut que les époux comptent sur ces secours de la Providence de Dieu s'exerçant par l'intermédiaire du sacrement qu'ils ont reçu. Ils ont consacré à Dieu leur union : en retour, Dieu a mis son sceau sur elle. Il a pris en main leur barque. Qu'ils soient vigilants et dociles, en esprit de foi : rien de mal ne peut leur arriver. Les apparents échecs eux-mêmes, qu'ils le croient de toute leur âme, ont leur fécondité mystérieuse. Car les plans de Dieu ne sont pas les nôtres, et il est nécessaire souvent qu'il nous conduise là où nous ne voudrions pas aller.

Il nous faut donc vivre en esprit de foi à la permanente efficacité du sacrement qui nous a été conféré. Ce sera pour notre vie intérieure, personnelle et commune, une source de progrès. Ce sera la forme originale sous laquelle nous vivrons dans le mariage certains aspects très profonds des grandes vertus théologiques de foi et d'espérance. Nous y trouverons pour notre vie familiale une source de paix, de force, de recueillement. Puisque Dieu travaille avec nous, nous ne nous laisserons plus gagner par cette vaine agitation, ces inquiétudes de toutes sortes de ceux qui prétendent mener seuls leur barque. Quand la tempête nous secouera, nous n'oublierons pas que Dieu est là.

Ne soyons pas des hommes de peu de foi. Croyons à l'importance de cette œuvre en apparence commune et banale, en réalité grande et originale, à laquelle nous nous sommes voués. Comprendons que ce sacrement permanent confère à notre vie conjugale et familiale un caractère *sacré*. Et qu'ainsi il n'est pas d'activité si matérielle, si charnelle, si humainement futile, qui n'ait, replacée et orientée dans l'ensemble de notre belle vocation, sa valeur surnaturelle, sa grandeur. Travaux du ménage, jeu avec les enfants, union des corps, travail professionnel..., tout concourt ici à servir Dieu, tout est informé - par la grâce du sacrement, tout est moyen d'union à Dieu. Il n'est que d'être fidèle et docile. Il n'est que de réaliser l'ouverture d'âme suffisante pour recevoir à plein les grâces du sacrement. Quand nous aurons pénétré jusqu'à ces profondeurs par une patiente fidélité dans les petites choses, il nous sera donné de découvrir pour nous, dans notre vocation même, le secret de l'unité merveilleuse qui fait de toute démarche un acte d'union à Dieu et de contemplation. Alors, nous comprendrons que notre vie familiale, en apparence et socialement conforme à tant d'exemplaires du même type, est en réalité et profondément une œuvre originale, une *création* qui portera l'empreinte de ce que nous sommes et devenons. Notre œuvre familiale sera le fruit auquel l'arbre sera jugé.

Puissions-nous être époux, non seulement selon la chair, selon le cœur et toutes les puissances humaines, mais aussi selon l'âme. Totalemment époux. Puissions-nous connaître, par notre docilité à la grâce du sacrement, les joies ineffables de l'union conjugale en Dieu. Alors peut-être pourrions-nous pénétrer un peu du mystère de la vie cachée à Nazareth, et faire de notre vie conjugale et familiale une source de contemplation.



Le sacrement de mariage présente une autre originalité qu'il ne faut jamais perdre de vue. Au lieu d'opérer son effet sur le seul individu qui le reçoit, — comme il en est de la plupart des autres sacrements, — il s'applique à deux âmes qu'il unit en Dieu d'un lien spécial. Le mariage est un sacrement à deux. Cette union de deux personnes étant la condition du mariage, plus elle s'affermi, plus les échanges se font riches entre elles, et plus sont abondantes les grâces que le sacrement confère. Les gens mariés doivent donc éprouver le sentiment profond d'une *commune* consécration, d'un appel *commun* à suivre à deux. Ils doivent comprendre qu'il leur faut partager les grâces d'un même sacrement, et que, pécher contre l'union conjugale, c'est aller contre le sacrement lui-même, le posséder indignement, lui enlever toute son efficacité.

Développer l'intimité conjugale est donc une véritable condition d'enrichissement spirituel. La condition pour qu'agisse à plein la grâce du sacrement. Faire que cette intimité soit pleinement humaine, parce que le mariage est une union de tout l'être : corps et âme, et que l'union des corps, des cœurs et des esprits, prépare et féconde l'union des âmes. Cette union humaine est souvent facilitée par l'attraction spontanée de l'instinct et du cœur : encore faut-il qu'elle s'en serve sans y être asservie. Cela demande parfois une véritable abnégation, des renoncements particulièrement intimes et douloureux... Il faut y consentir avec amour, dans la foi que les inévitables sacrifices porteront leurs fruits surnaturels. Faire aussi que cette intimité soit vraiment religieuse. Trop de mariages chrétiens ne réalisent pas entre mari et femme la collaboration spirituelle nécessaire. C'est pourquoi beaucoup de familles ne découvrent pas leur vocation originale ; de nombreuses grâces sont perdues. Chacun continue à « vivre sa vie » spirituelle ; les corps sont proches, mais les âmes demeurent étrangères. On n'a pas mis suffisamment en commun les ressources religieuses ; on n'a pas su entretenir à deux une commune espérance, travailler ensemble à une même grande œuvre, établir entre les deux âmes le maximum d'échanges spirituels. On réalise un mariage humain, peut-être ; on n'a pas su le sublimer en mariage spirituel. On a continué par insouciance, préjugé, lâcheté individuelle, à vivre au fond, sur le plan chrétien, en célibataire. C'est pourquoi si peu connaissent les joies ineffables de l'union totale des âmes et des corps en Dieu.

Ceux qui, au contraire, auront su vivre une vie pleinement « conjugale » atteindront vite un degré d'union que le sacrement saura assouplir et perfectionner au point de faire s'évanouir les prétendus obstacles de tempéraments, de niveaux, de spiritualités différentes. Il ne s'agira plus de chercher des compromis sur la façon de prier, de méditer, de partager ses confidences de vie intérieure : les époux atteindront un *état* d'union plus profond que toute

parole, que toute effusion. Non que celles-ci doivent devenir inutiles, mais ils sauront qu'il est des silences plus riches d'union que bien des épanchements, et des absences où l'on ne sent que mieux la plénitude de présence. Unis par ce qui leur est le plus intime, communiant à un même sacrement, buvant à la même source, ils se comprendront par le dedans.

Dès lors, les vies intérieures peuvent devenir si « conjuguées », tout en conservant leur tonalité originale, que les fluctuations de l'une, — défaillances, ou au contraire efforts de générosité, — auront sur l'autre leurs répercussions. Ainsi fonctionnera ce jeu de compensation mystérieux, forme originale et tangible de la solidarité des âmes dans le Corps mystique qui fait que l'un peut soutenir l'autre, en attendant d'être, à son heure, porté et soutenu. C'est alors que se prolonge sur le plan surnaturel le caractère complémentaire de l'homme et de la femme. A ce degré d'intimité, le progrès spirituel de chacun devient une affaire commune, une responsabilité commune. Appuyés l'un sur l'autre, les époux éprouveront la stabilité de leur foi ; ils s'avanceront d'un rythme sûr, unis dans la réussite et dans l'échec, pèlerins d'Emmaüs, le cœur brûlant d'une même présence, d'un même amour. Alors ils comprendront que le mariage, sacrement d'union, est aussi un *sacrement de persévérance*.



Ne craignons donc pas de donner à notre union conjugale son caractère fondamental de sacrement. Ce n'est pas sur le plan purement humain que nous parviendrons à la véritable et féconde intimité. Il nous faut passer résolument sur le plan spirituel. Pussions-nous un jour nous aimer, non seulement pour nos qualités humaines, mais découvrir la beauté merveilleuse de nos âmes et nous « reconnaître » en Dieu. Alors nous saurons ce qu'est l'amour, l'amour plus fort que les déchéances physiques, plus fort que la maladie et l'épuisement de la vieillesse, plus fort que la mort même. Pussions-nous connaître l'ineffable communion dans cet amour-là. Mais ce n'est pas en un jour que nous y parviendrons. Il nous faudra longtemps lutter, nous donner ensemble, travailler ensemble à l'œuvre de Dieu, souffrir ensemble. Il faudra nous armer d'une immense patience, connaître les tentations du découragement peut-être, désespérer à certaines heures d'atteindre à cette union conjugale que nous avions rêvée. Nous l'aurons mal conçue peut-être, nous l'aurons forgée de chimères, d'égoïsme aussi. Mais Dieu saura nous détourner de l'erreur, nous élever à des hauteurs insoupçonnées. Ce ne sera pas sans travail et sans souffrances. Ayons courage : aux heures noires, aux heures mornes où la lassitude et la seule résignation nous sollicitent, faisons l'acte de foi en la toute-puissance de cette grâce du sacrement qui peut nous transformer à notre insu, et qui, un jour, nous révélera l'un à l'autre dans la transparence de la charité.

La voix des supérieurs

Mgr Bernard Fellay, Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X depuis 1994, a accordé l'entretien suivant, le 7 octobre dernier, à l'occasion des 40 ans de la fondation de l'œuvre de restauration entreprise par Mgr Marcel Lefebvre. Comme à son habitude, il a répondu aux questions en des formulations courtes et précises où chaque mot a son importance. (lire aussi le « numéro spécial 40 ans » de Nouvelles de Chrétienté, cf. p. 2)

Il y a quarante ans, le 1er novembre 1970, Mgr Lefebvre faisait reconnaître par l'évêque de Fribourg la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Quel regard portez-vous sur ces quatre décennies ?

Mgr Fellay - Ces quarante années resteront dans l'histoire de l'Eglise comme une douloureuse époque de décadence, de perte d'influence sur le monde contemporain et sur les nations. Il est sans doute difficile de faire le bilan du temps où l'on vit, mais je ne vois pas comment le jugement ne serait pas négatif. Dans ce contexte, notre petite œuvre apparaît comme un rayon de lumière au milieu des ténèbres, une oasis dans le désert, un petit radeau en plein naufrage. Pour nous, ce sont des temps inoubliables et assez fantastiques, certes parsemés de larmes et d'épreuves, mais où domine la joie.

A mi-chemin de ces quarante années, deux grands événements ont eu lieu dans l'histoire de la Fraternité : les sacres épiscopaux en 1988 et la disparition de Mgr Lefebvre en 1991. Il y a donc un avant et un après. Sont-ce deux périodes à opposer ?

Mgr Fellay - Je ne vois pas deux périodes, mais une continuité. Notre soin à rester bien fidèles aux lignes que nous a données notre vénéré fondateur y est probablement pour quelque chose. De même, le fait que les circonstances extérieures restent, elles aussi, à peu près les mêmes contribue grandement à cette continuité. Rien ne nous oblige ou nous pousse à agir autrement, bien au contraire : les jugements de Mgr Lefebvre étaient si profonds qu'ils restent parfaitement valables. Et cela est tout à fait remarquable !

La Fraternité est-elle une œuvre qui se stabilise ou bien y a-t-il de nouveaux apostolats qui continuent à s'ouvrir à elle à travers le monde ?

Mgr Fellay - Le développement n'est pas fulgurant, faute de prêtres. Mais il est marqué par quelques avancées, surtout en pays de mission. Actuellement, l'Afrique nous appelle en plusieurs endroits et nous avons de la peine à répondre, car nous n'avons pas assez d'ouvriers pour la moisson. Il est aussi certain que, si nous avions plus de prêtres à notre disposition, nous pourrions connaître des extensions prodigieuses en Asie. Mais, par ailleurs, il faut souligner le développement interne des œuvres déjà existantes, qui est, lui, assez constant.

Toutes ces années sont également un temps de charité spirituelle vécue avec des communautés religieuses qui ont accompagné l'idéal de restauration de la Fraternité. Comment recevez-vous ce soutien ?

Mgr Fellay - Nous le recevons et nous le donnons. Ce soutien mutuel des œuvres traditionnelles est très réconfortant. Dans une situation de quasi per-

sécution comme la nôtre, cette entente entre nous est vitale.

En même temps, ces quarante années ont été émaillées de difficultés connues de tous. Certains prêtres, parfois des figures importantes, des religieux ou des fidèles, quelques-uns tirillés, d'autres lassés, ont cessé de soutenir la Fraternité. Comment faut-il percevoir ces séparations ?

Mgr Fellay - L'une des meilleures images pour illustrer votre question serait celle de la guerre, ou d'un assaut pendant lequel les hommes tombent sous le feu à votre droite et à votre gauche, et vous n'avez pas d'autre choix que de continuer l'assaut. Il y a un aspect extrêmement dur dans la guerre, notre époque est sans miséricorde pour qui tombe. La souffrance est grande tant pour ceux qui nous quittent que pour nous qui les voyons partir sans moyen de les rattraper.

Existe-t-il dans un même temps des prêtres et des communautés religieuses qui, comprenant le rôle de la Fraternité pour l'Eglise, se mettent en contact avec vous ?

Mgr Fellay - Oui, nous avons aussi cette consolation. Il ne se passe pas un mois sans que frappent à notre porte ici un séminariste, là un prêtre ou une religieuse. Quelquefois, il s'agit d'un simple contact, d'autres fois c'est un pas décisif vers nous. Il y a même, mais c'est plus rare, des évêques et des congrégations tout entières qui nous manifestent leur sympathie ou davantage même.

Comme vous voyagez sur tous les continents, vous devez entendre parler de la Fraternité et de Mgr Lefebvre de différentes manières. Le fondateur et son œuvre sont-ils toujours l'objet d'une certaine méfiance ou les choses évoluent-elles depuis 1970 ?

Mgr Fellay - Elles n'ont pas vraiment évolué, à part quelques exceptions. Il me semble bien étonnant de constater que, dans le monde entier, la Fraternité est reçue à peu près de la même manière, c'est-à-dire honnie par la grande majorité des évêques et appréciée par un petit troupeau d'âmes qui veulent rester fidèles. Je crois que c'est une belle illustration de l'étendue de la crise ainsi que de sa profonde unité de nature.

À Rome, percevez-vous également des changements ? L'action de l'œuvre de Mgr Lefebvre a-t-elle eu un effet sur les hautes instances de l'Eglise ?

Mgr Fellay - A Rome, un certain changement est notable à notre égard, bien que cela n'ait pas encore grand effet. Il me semble que notre travail est apprécié par certains, alors qu'il est haï par d'autres. Les réactions à notre égard sont très contrastées. On voit bien qu'il y a deux camps, l'un favorable, l'autre hostile, ce qui rend les relations assez

difficiles, car on se demande toujours qui aura le dernier mot. Il reste cependant que ceux qui veulent être fidèles au pape nous considèrent avec respect et attendent de nous beaucoup pour l'Eglise. Mais de là à voir des effets concrets, il faudra encore patienter !

Quarante ans, c'est à la fois très court et en même temps, c'est assez long pour qu'un grand nombre de fidèles n'aient aucun souvenir de Vatican II. Ne risque-t-on pas, à mesure qu'on s'éloigne du Concile, de vivre dans un certain confort, entre prêtres ou fidèles se satisfaisant de notre situation ?

Mgr Fellay - Le danger existe sans doute de finir par se cantonner dans une certaine autonomie pratique. Une grande partie de cette attitude doit être attribuée à la situation dans laquelle nous nous trouvons, celle d'une Tradition rejetée. C'est pourquoi nous essayons d'élargir la vision et la préoccupation des fidèles en leur parlant de l'Eglise et de Rome. Il est très important de conserver un esprit romain. Notre attachement à Rome ne doit pas être symbolique mais bien concret. Cette situation est aussi une épreuve pour notre foi en l'Eglise.

Il y a un an s'ouvriraient des discussions doctrinales entre les experts du Saint-Siège et de la Fraternité. Nous savons bien qu'une grande discrétion entoure ces relations et bien des fidèles prient pour leur issue bienheureuse. Sans aborder les sujets de fond, doit-on s'attendre prochainement à un inéluctable échec ou, au contraire, à une incontestable restauration ?

Mgr Fellay - Vu la tournure de ces discussions, je ne pense pas qu'elles déboucheront sur une brusque rupture ou sur une solution subite. Deux mentalités se rencontrent, mais la volonté d'entrer en discussion - au niveau théologique - est bien réelle. C'est pourquoi, même si le développement risque d'être long, les fruits pourraient être quand même prometteurs.

Par ces discussions, faut-il s'attendre à une condamnation ferme du Concile de la part de Rome ou bien faudra-t-il finalement l'accepter sans rechigner ? Comment imaginer la sortie d'une telle crise magistérielles ?

Mgr Fellay - Il me semble que, si une condamnation du concile intervient un jour, ce ne sera pas demain. Il se dessine assez clairement une volonté

de correction de la situation actuelle. Sur l'état présent de l'Eglise, particulièrement grave, nos appréciations se rejoignent en de nombreux points, tant sur la doctrine que sur la morale et la discipline. Cependant la tendance dominante, à Rome, consiste toujours à exonérer le concile : on ne veut pas remonter jusqu'au concile, on cherche d'autres causes, mais surtout pas le concile ! Vu la psychologie ambiante, il semble qu'il serait plus facile de le dépasser en rappelant tout simplement l'enseignement irréfragable de l'Eglise, en laissant pour plus tard la condamnation directe. Je crois que, dans le contexte actuel, une condamnation ne serait tout simplement pas comprise.

Dans un récent ouvrage, Vatican II, un débat à ouvrir, un théologien romain, Mgr Gherardini, dresse un constat assez alarmant de l'Eglise. Il laisse entendre qu'une lecture du Concile dans la continuité de la Tradition ne va manifestement pas de soi et il lance un appel solennel au pape pour que soit effectué un grand travail de clarification magistérielles. Comment doit-on accueillir cet écrit ?

Mgr Fellay - Il ne faut pas le prendre pour un écrit venant de chez nous ou qui nous serait destiné. Non, il est adressé aux catholiques d'en face et à la hiérarchie en place. Envisagé dans cette perspective, cet ouvrage revêt une grande importance car il introduit une remise en question du concile tel qu'il est reçu. On touche à un tabou. Lorsque nous le faisons, nous déclenchons chez nos interlocuteurs un réflexe de défense qui bloque toute discussion. Mais quand le coup part de leur propre sein, il remet beaucoup de choses en question. J'en conclus que ce livre est objectivement important et qu'il pourrait être l'une de ces étincelles susceptibles d'allumer un grand incendie.

Avez-vous un message précis que vous souhaiteriez adresser aux prêtres et aux fidèles de la Fraternité en France ?

Mgr Fellay - A l'occasion de nos quarante ans, la fidélité ! Fidélité, garante du futur. Fidélité dans les petites choses, garante de la fidélité dans les grandes. Et surtout ne pas se décourager si la lutte doit continuer encore longtemps, ce que tout laisse présager ; au contraire, s'enhardir pour avancer dans l'œuvre de restauration de l'Eglise.

C'est en la fête de saint Jean-Baptiste, le 24 juin 2010, que Mgr Bernard Fellay, supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, a adressé une lettre au Saint Père lui faisant part du nombre total de chapelets récités par les fidèles du monde entier, entre Pâques 2009 et l'Annonciation en 2010, pour obtenir la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie, conformément au message de Fatima.

Ce courrier n'a pas été rendu public, on sait seulement que le chiffre donné par Mgr Fellay est très précisément de 19.149.525 chapelets, alors qu'il en avait demandé 12 millions, correspondant aux douze étoiles entourant Celle qui est présentée, dans l'Apocalypse, comme le « *signum magnum qui apparuit in Caelo* ».

Ce bouquet spirituel offert à la T.S. Vierge Marie en faveur du triomphe de son Cœur Immaculé demandait la victoire et la paix que l'Eglise ne pourra obtenir que par sa puissante intercession. Remis au souverain pontife, il montre l'amour effectif qui anime la Fraternité Saint-Pie X - ses prêtres, ses religieux, ses religieuses et ses fidèles - à l'égard de l'Eglise catholique et romaine et du Vicaire du Christ.

in *DICI* n°221 du 18/09/10

Chronique d'octobre 2010

Dimanche 03 octobre — Le Cammazou est sans son aumônier qui s'est rendu à Bellaigues pour suivre la retraite que M. l'abbé Schimdburger prêche aux bénédictins.

Vendredi 08 octobre — M. et Mme de Soulages accueillent dans leur Orangerie 150 personnes (!) venues écouter le professeur J. de Viguerie leur parler de « Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI ».

Dimanche 10 octobre — Avis de tempête dans l'Aude, mais surtout, journée de rentrée de notre groupe Saint Elme à l'école Saint-Joseph-des-Carmes. « *Temps de marins, temps de vilains* ». Certains de dire que c'est à cause des guides... (Nous ne souscrivons aucunement !) Cependant, cette journée n'altère en rien la présence de tous. Celle-ci commence, comme il se doit, par la Sainte Messe au cours de laquelle le groupe renouvelle sa consécration au Cœur Immaculé de Marie. Puisse la Très Sainte Vierge, « Etoile de la mer », continuer sa maternelle protection sur tous ses marins. A la suite de la messe, le groupe propose aux paroissiens un apéritif servi par nos scouts. Puis, tout le monde s'installe pour déguster (et apprécier !) le repas pré-

paré par les cheftaines des louvettes. Et pour se remémorer les bons souvenirs des camps, le groupe visionne (non sans encombres...) les différents diaporamas des camps (Rome, Millau, et Cap d'Agde). Peut-être ceux-ci susciteront de nouvelles vocations marines. Nous l'espérons ! Enfin, les premiers rassemblements sont l'occasion d'effectuer la passation de commandement chez les guides et chez les scouts. Ainsi, Mlle Anne Robiez transmet le flambeau à Mlle Hélène Pieronne après trois ans de bons et loyaux services à la tête de la Compagnie Sainte Jehanne d'Arc qu'elle a fait naître. Puis vient le tour de M. Romain Grenet qui, après avoir fondé et commandé notre troupe Saint Elme, passe le commandement à M. Louis-Marie Grenet. Nous remercions vivement nos deux chefs pour leur dévouement et leur gentillesse et nous souhaitons beaucoup de courage à leurs successeurs !

Samedi 23 octobre — Les élèves des Carmes et un grand nombre de paroissiens se rendent à Lourdes pour le pèlerinage annuel en l'honneur du Christ-Roi. Ils portent tout spécialement dans leurs prières la famille Vernaz qui est bien éprouvée.



Conférence par le G^{al} Legrier, président du mouvement, afin de lancer officiellement le MCF-Aude... en gestation depuis près de trois ans !

samedi 20 novembre 2010 à 20h30 aux Carmes

Ouvert à tous les intéressés — buffet à pourvoir !

La famille Descos-Champenois remercie tous et chacun pour leurs prières pour le repos de l'âme de Mme Marie-Thérèse Ertault de la Bretonnière, leur mère, belle-mère et grand-mère.

Les « Foyers adorateurs » de l'Aude

La sanctification des familles pour la sanctification des prêtres : plus que jamais, les prêtres, tous les prêtres, ont un immense besoin de prières ; bien sûr, certaines congrégations religieuses sont particulièrement vouées à cet apostolat, mais elles sont de moins en moins nombreuses. Et c'est à nous, simples fidèles, peut-être « ouvrier de la dernière heure », à qui Jésus s'adresse : « *Je veux que mes prêtres soient les semeurs d'amour.* » Pour cela, il faut s'offrir et prier pour eux, car « *le sacerdoce est le cœur mystique du Christ et le vrai cœur de l'Eglise afin que l'amour se répande sur le monde et embrasse les âmes.* »

C'est dans ce but qu'est née en l'an 2000 la chaîne des « foyers adorateurs », chaîne de prières qui relie des familles ou des personnes isolées du 1^{er} jeudi au 1^{er} samedi de chaque mois. Aujourd'hui, ils aspirent à se multiplier et, à l'heure où l'Eglise et le monde entier sont en si grand péril, intensifier leur prière de supplication. **Voulez-vous vous joindre à ce brasier d'amour qui monte vers le Ciel, pour la sainteté des prêtres, pour la sainteté des âmes, pour la plus grande gloire de Dieu ?**

Concrètement, l'adoration peut se passer à domicile. Durant une heure, les adorateurs d'un foyer portent les intentions qui ont été confiées à la chaîne de prières (cf. bulletin mensuel) : intentions pour la sanctification des prêtres et par conséquent, intentions pour la conversion des âmes, car de la sainteté du prêtre dépend celle de tout un peuple. **Plus qu'une prière d'un instant, elle est surtout l'offrande de cette petite église domestique que constitue le foyer centré sur le Sacré-Cœur et le Cœur Immaculé de Marie.**

Pour tout renseignement, contactez :

- Madame Michaëla Pieronne au 04.68.79.74.38
- Madame Anne-Sylvie Doutrebente au 04.68.69.09.75

Les intentions peuvent être adressées par courriel à « rene.alauzy@akeo.com »

Vous pouvez également vous procurer le petit livret « Les Foyers adorateurs — Statuts et âme de l'œuvre » en vente à la chapelle des Carmes.

Horaires des chapelles

Saint-Joseph des Carmes

11290 Montréal - 04 68 76 25 40

Le dimanche : Messes 7h45 et 11h00

Confessions 10h30

Rosaire partiel 18h00

Vêpres et Salut 18h45

Complies à 20h50

Le samedi : Confessions de 16h00 à 17h00

En semaine de période scolaire :

Messes 6h45 et 11h40,

ainsi que 10h40 les lundi et jeudi

Salut du St Sacrement le jeudi à 19h10

Chemin de Croix le vendredi à 19h10
(sauf Mois du Rosaire et Temps Pascal)

Chapelet les autres jours

Complies à 20h50

En semaine hors période scolaire :

Messes : 7h45 et 11h40

Vacances scolaires :

Messe : 7h45 en principe

Chapelet, Salut du St Sacrement et

Chemin de Croix à 19h00 (en principe)

Saint Dominique du Cammazou

11270 Fanjeaux

Tel-Fax Aumônerie 04 68 24 60 33

Dimanche et fêtes : Messe chantée à 9h30

Période scolaire :

- Lundi et samedi 8h00

- Mardi à vendredi 7h15 et 11h30

☞ Jours de messe chantée,
une seule messe à 11h00

Congés scolaires :

messe à 8h00 tous les jours

Confessions pour les fidèles :

Samedi :

- après l'action de grâce
de la messe de 8h00

- de 17h30 à 19h00

Dimanche :

de 8h30 à 9h20

(pas de confessions après la messe)

✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠

HONORAIRES DE MESSES

1 MESSE : 16 €

1 NEUVAIN : 160€

1 TRENTAIN : 640 €

Prochaines activités — dates à retenir

- **Samedi 06 novembre 2010**
 - 9h00 aux Carmes : catéchisme aux adolescents par M. l'abbé Le Noac'h
 - 10h30 aux Carmes : conférence spirituelle par M. l'abbé de Sivry suivie du chapelet et du 1/4 d'heure de méditation (1^o samedi du mois)
- **Jeudi 18 novembre 2010 — 14h00 à Villasavary :** « cercle éducation », précédé de la récitation du chapelet à l'église du village. (Contact : Mme Morillon au 04.68.76.25.37)
- **Vendredi 19 et samedi 20 novembre 2010 :** récollection de doyenné pour les prêtres et frères. **Pas de messe des messieurs aux Carmes.**
- **Samedi 20 novembre 2010 — 20h30 aux Carmes :** conférence-lancement du MCF-Aude par son président, le G^{al} Legrier, suivie d'un buffet à pourvoir...
- **Dimanche 21 novembre 2010 — 19h30 aux Carmes :** formation doctrinale par M. l'abbé de Villemagne
- **Mardi 23 novembre 2010 — 8h30 aux Carmes :** messe des mamans avec prédication et possibilité de se confesser
- **Jeudi 25 novembre 2010 — « prendre le temps d'un autre temps » :** journée culturelle à Mirepoix. Renseignements et inscriptions avant le 15 novembre auprès de Mme Maurin (04.68.60.22.09 ou maurinbc@orange.fr)
- **Samedi 27 novembre 2010 :** adoration nocturne de 19h00 à 7h00 à l'occasion du Premier dimanche de l'Avent
- **Vendredi 03 décembre 2010 — 19h00 aux Carmes :** messe des messieurs
- **Dimanche 05 décembre 2010 :** récollection paroissiale prêchée par M. l'abbé P. Vassal, prier à Lyon

Ephémérides du mois de novembre 2010

		Confessions	Messes
lun 1	Fête de tous les Saints, 1ère classe, blanc		7h45 et 11h00
mar 2	Commémoration de tous les fidèles défunts, 1ère classe, noir		Messe à 11h40 chantée ou basse selon possibilité
mer 3	Saint François-Xavier, Confesseur Mém. de la Férie, 3ème classe, blanc		
jeu 4	Saint Charles Borromée, Evêque et Confesseur Mém. de Saints Vital et Agricole, Martyrs 3ème classe, blanc		
ven 5	Fête des Saintes Reliques 3ème classe, blanc		
sam 6	De la Sainte Vierge au samedi 4ème classe, blanc	11h : abbé de Sivry 16h : abbé de Villemagne	
dim 7	Dédicace de la cathédrale Saint Michel de Carcassonne, Mém. du XXIVème Dimanche après la Pentecôte 1ème classe, blanc		Abbé de Sivry
lun 8	De la férie, Mém. de Les quatre Saints Couronnés, Martyrs 4ème classe, vert		
mar 9	Dédicace de l'Archibasiliq. du T. Saint Sauveur, Mém. de Saint Théodore, Martyr 2ème classe, blanc		
mer 10	Saint André Avellin, Confesseur Mém. de Saints Tryphon, Respice et Nympe vge, Martyrs 3ème classe, blanc		
jeu 11	Saint Martin, Evêque et Confesseur 3ème classe, blanc		
ven 12	Saint Martin 1er, Pape et Martyr 3ème classe, rouge		11h40 : messe chantée de Requiem
sam 13	Saint Didace, Confesseur 3ème classe, blanc	16h : abbé de Villemagne	
dim 14	XXVème Dimanche après la Pentecôte (office du VIème Dimanche restant ap. l'Epiphanie) 2ème classe, vert		Abbé Le Noac'h
lun 15	Saint Albert le Grand, Evêque, Confesseur et Docteur 3ème classe, blanc		
mar 16	Sainte Gertrude, Vierge 3ème classe, blanc		
mer 17	Saint Grégoire le Thaumaturge, Evêque et Confesseur 3ème classe, blanc		
jeu 18	Dédicace des Basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul 3ème classe, blanc		
ven 19	Sainte Elisabeth de Hongrie, Veuve Mém. de Saint Pontien, Pape et Martyr 3ème classe, blanc		Pas de messe des messieurs
sam 20	Saint Félix de Valois, Confesseur 3ème classe, blanc	16h : abbé Marcille	
dim 21	XXVIème et dernier Dimanche après la Pentecôte (office du XXIVème Dim.) 2ème classe, vert		Abbé Marcille
lun 22	Sainte Cécile, Vierge et Martyre 3ème classe, rouge		
mar 23	Saint Clément 1er, Pape et Martyr Mém. de Sainte Félicité, Martyre 3ème classe, rouge		8h30 : messe des mamans
mer 24	Saint Jean de la Croix, Confesseur et Docteur Mém. de Saint Chrysogone, Martyr 3ème classe, blanc		
jeu 25	Sainte Catherine d'Alexandrie, Vierge et Martyre 3ème classe, rouge		
ven 26	Saint Sylvestre, Abbé Mém. de Saint Pierre d'Alexandrie, Evêque et Martyr 3ème classe, blanc		11h40 : messe chantée
sam 27	De la Sainte Vierge au samedi 4ème classe, blanc	16h : abbé de Sivry	
dim 28	1er Dimanche de l'Avent 1ère classe, violet		Abbé de Villemagne
lun 29	De la Férie, Mém. de Saint Saturnin, Martyr 3ème classe, violet		
mar 30	Saint André, Apôtre Mém. de la Férie, 2ème classe, rouge		

Du 1^{er} au 8 novembre, les fidèles peuvent gagner, chaque jour, aux conditions habituelles, une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire en visitant un cimetière et en priant – même mentalement – pour les défunts.

Le jour des morts, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière applicable seulement aux âmes du purgatoire, aux conditions requises :

- conditions ordinaires
- visite d'une église (toute église ou oratoire public ou semi-public)



en récitant **1 Pater** et **1 Credo**